



Municipalité de Cap-Saint-Ignace

*D'abord et avant tout
la belle campagne!*

**Province de Québec
Municipalité de Cap-Saint-Ignace
M.R.C. de Montmagny**

Avis public

AVIS PUBLIC vous est donné par la soussignée, Madame Sophie Boucher, secrétaire-trésorière, que le règlement portant le numéro 2018-04 concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus, abrogeant les règlements 2011-06 et 2016-09 est approuvé conformément à la loi.

QUE ce règlement est disponible, pour consultation, au bureau municipal, et ce, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Cap-Saint-Ignace, ce huitième jour de février 2018.

La secrétaire-trésorière,

Sophie Boucher